



ADOPTION DE RÈGLEMENT

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par la soussignée que le conseil municipal de Kingsey Falls a adopté, lors d'une session ordinaire tenue le 7 février 2022, le **règlement n° 2022-01 Taux de taxes pour l'exercice financier 2022**.

Ce règlement entre en vigueur le 11 février 2022, date de sa publication.

Copie de ce règlement est disponible pour consultation pendant les heures d'ouverture, à l'hôtel de ville situé au 15, rue Caron.

Donné à Kingsey Falls, le 11 février 2022

Annie Lemieux
Directrice générale et greffière